

N° de téléphones utiles

Mairie / Agence postale

Nouveaux horaires :

Les lundi, mardi, jeudi et
vendredi

De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Fermée le mercredi.

Samedi de 10h à 12h

Tél. 02 98 89 90 27

Levée du courrier à 15h en
semaine, le samedi à 12h

Communication :

www.porspoder.fr

accueil@porspoder.fr

Facebook : Mairie de Porspoder

Twitter : @VillePorspoder

Instagram : @VilleDePorspoder

Abonnement à LA LETTRE :

lalettre-subscribe@porspoder.fr

Urgences

Secours112

Urgence médicale15

Eau du Ponant.....02 29 00 78 78

ERDF (24h/24)09 72 67 50 29

Pharmacie de garde3237

Pompiers112 ou 18

Cross Corsen02 98 89 61 55

Urgence en mer.....196

SNSM.....06 75 21 22 02

Gendarmerie17

Cabinet infirmier02 98 89 57 06

(Permanences sur rendez-vous de
7h30 à 8h et de 11h à 11h30)

Service de soins à domicile

Amitiés d'Armor :

02 98 84 61 44 ou 02 98 32 42 32

Editeur :

Mairie de Porspoder

☎ 02 98 89 90 27

☎ 02 98 89 92 46

Directeur de la publication :

Monsieur Le Maire

Impression fond de page :

PRIM - 29810 Brélès

Imprimé avec des encres végétales
sur papier certifié issu de forêts gérées
durablement.

REVISION DU PLU - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par Arrêté n°2023-02-02 du 15 février 2023, le Président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise (CCPI) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique en vue de la **révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Porspoder qui se déroulera du Jeudi 09/03/2023 (9h) au jeudi 13/04/2023 (12h) inclus**, soit pendant 36 jours consécutifs.

Le projet de PLU révisé remplacera l'actuel PLU. Il proposera un nouveau zonage et de nouvelles règles d'urbanisme élaborés sur la base du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui fixe, dans le respect du développement durable, 4 grands objectifs en matière d'accueil de population, d'urbanisation et d'habitat, d'équipements et de déplacements, de vie économique, et d'environnement et de cadre de vie pour les 20 ans à venir.

Le dossier soumis à enquête publique comprendra :

- Une note de présentation non technique précisant notamment la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause, les caractéristiques les plus importantes du plan, les principales raisons pour lesquelles le projet a été retenu notamment du point de vue de l'environnement et l'indication de la façon dont cette enquête s'insère dans la procédure administrative relative au PLU ;
- Le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté le 28/09/2022 ; soit les documents suivants :
 - Un rapport de présentation, qui contient un diagnostic et explique les choix effectués ;
 - Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme ;
 - Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) relatives à certains quartiers ou secteurs ;
 - Un règlement écrit et un règlement graphique, qui délimitent les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N), et fixent les règles générales ;
 - Les annexes (servitudes d'utilité publique, assainissement...)
- Le bilan de la concertation ;
- Les avis émis par les services de l'Etat, la MRAe Bretagne et les différentes personnes publiques associées ;
- Les pièces administratives afférentes à la procédure (délibérations, arrêtés ...).

Parmi les pièces du dossier d'enquête, seront mis à disposition du public l'évaluation environnementale du projet de PLU, intégrée au rapport de présentation, son résumé non technique, ainsi que l'avis de l'Autorité environnementale.

Monsieur Bruno BOUGUEN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du Président du Tribunal Administratif de Rennes en date du 06/02/2023.

Le siège de l'enquête publique est situé à la mairie de PORSPODER – 1, rue de la mairie – 29840 PORSPODER. Des permanences auront lieu à la mairie de Porspoder et au siège de l'enquête et à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise - ZA de Kerdrioual - 29290 LANRIVOARE.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront **mis à la disposition du public à la mairie de Porspoder et au siège de la CCPI** pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture :

- Mairie de Porspoder, 1, rue de la Mairie – 29840 PORSPODER : du lundi au vendredi : 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le Samedi : 10h à 12h (fermé le mercredi)

- CCPI - ZA de Kerdrioual - 29290 LANRIVOARE : du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (le vendredi 16h30)

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions sur **le registre d'enquête principal en mairie de Porspoder ou sur celui situé à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise (registre secondaire).**

Le public pourra également adresser ses observations et propositions écrites au commissaire enquêteur par **courrier** :

• **Postal** : **Communauté de Communes du Pays d'Iroise - ZA de Kerdrioual - 29290 LANRIVOARE**,

• **Électronique** : registres.urbanisme@ccpi.bzh

en précisant dans les 2 cas, la mention « *enquête publique relative à la révision du PLU de Porspoder* » et « *à l'attention du commissaire enquêteur* ».

Les courriers postaux, électroniques et les observations du registre « secondaire » situé à Lanrivoaré, reçus ou inscrits dans les délais fixés pour l'enquête publique, seront mis en ligne sur le site Internet de la CCPI dans les plus brefs délais. La mise en ligne des observations sera modérée pour éviter la publication de propos diffamatoires.

Le commissaire enquêteur assurera 6 permanences et recevra le public selon les modalités suivantes :

Jeudi	09/03/2023	9H-12H	Mairie	Porspoder
Vendredi	24/03/2023	13H30-16H30	Mairie	Porspoder
Mercredi	29/03/2023	13H30-16H30	CCPI	Lanrivoaré
Lundi	03/04/2023	9H-12H	Mairie	Porspoder
Samedi	08/04/2023	10H-12H	Mairie	Porspoder
Jeudi	13/04/2023	9H-12H	Mairie	Porspoder

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique en s'adressant à la CCPI dès affichage de l'arrêté ou obtenir des informations auprès de Monsieur le Président de la CCPI, responsable du projet de PLU.

Les informations relatives à l'enquête publique de la révision du PLU de Porspoder peuvent également être consultées sur les sites Internet de la CCPI : www.pays-iroise.bzh et de Porspoder : www.porspoder.fr.

A l'expiration du délai d'enquête, les 2 registres d'enquête seront clos et signés par le commissaire enquêteur qui dispose d'un délai de 8 jours pour rencontrer le Président ou son représentant et lui transmettre un procès-verbal de synthèse des observations écrites et orales. Le Président pourra produire ses observations éventuelles sous un délai de 15 jours.

Le commissaire enquêteur établira ensuite un rapport relatant le déroulement de l'enquête et consignera, dans un document séparé, ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables ou non.

A partir de la clôture de l'enquête, il disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre, au Président de la CCPI et au Président du Tribunal Administratif de Rennes, le dossier accompagné de son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur au siège de la CCPI et à la mairie de Porspoder aux jours et heures habituels d'ouverture au public pendant une durée de 1 an à compter de sa transmission à la CCPI. Le rapport et les conclusions motivées seront également consultables, pendant 1 an, sur les sites Internet de la CCPI et de la commune de Porspoder.

Après l'enquête publique, le projet de révision du PLU de Porspoder, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public, des avis des Personnes Publiques Associées qui ont été joints au dossier d'enquête, ainsi que du rapport et des conclusions motivées, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire.

Le Plan Local d'Urbanisme ainsi approuvé sera tenu à la disposition du public et mention de cette approbation sera faite dans la presse.

ANIMATIONS MUNICIPALES

« Festival du court-métrage à Porspoder »

Pour la 2^{ème} année consécutive, la Mairie de Porspoder présente « Le Festival du court-métrage » des 3-17 ans.

DIMANCHE 19 MARS au Centre Socioculturel Le Phare. Horaires : 10h>10h30 : 3 – 4 ans | 10h45>11h15 : 5 – 6 ans | 11h30>12h10 : 7-10 ans | 14h>14h45 : 11-13 ans | 15h>15h45 : 14-17 ans. **Entrée libre dans la limite des places disponibles.**

Infos : gael.hamayon@porspoder.fr & lysiane.joncqueur@porspoder.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Réunion avec les associations :

Chères associations,

Pour des raisons personnelles, **je ne pourrai pas honorer notre rendez-vous prévu ce SAMEDI 18 MARS au Phare de 14h à 16h.** Je ne manquerai pas de revenir vers vous avec une nouvelle date. M. Gaël HAMAYON - Mairie de Porspoder - Adjoint à la culture, aux associations, au patrimoine culturel et à la communication.

Réunion publique : Culture & Environnement

Nous vous proposons une réunion le **DIMANCHE 26 MARS de 14h30 à 17h** autour des thèmes « **Culture & Environnement** » au **Centre Socioculturel « Le Phare »**

Ordre du jour : point sur les actions en cours et les projets à venir.

Infos : gaelhamayon29@gmail.com

Ecluses test sur la RD27 : L'aménagement des rues du Cosquer et de la Maire est lancé. Comme cela avait été présenté en réunion publique, la sécurisation du carrefour de ces voies avec la RD 27 est prévue. Aussi, à compter du **lundi 13 mars** et ce durant six semaines, une simulation des aménagements envisagés sera réalisée. Ces aménagements seront positionnés sur la RD27, en amont et en aval du carrefour, des flèches indiqueront la priorité, à savoir : priorité au sens montant (du bourg vers Melon).

Travaux de réfection des réseaux Eaux Usées et Eau potable : Le chantier de la rue du Cosquer a débuté le **lundi 20 février** par les travaux des réseaux. L'accès à la rue est permis avec la mise en place d'une circulation alternée. Les riverains peuvent accéder à leur domicile et l'accès au parking du centre socioculturel et à la médiathèque est maintenu. Une déviation est mise en place pour les autres usagers de la route et ainsi limiter les flux.

Arrêtés de circulation : Du **13 mars au 28 avril**, la **Place de l'Eglise**, la **Route de Melon** et la **Route de Saint-Ourzal** seront concernées par des travaux de raccordement de tirage de fibre optique dans les conduites existantes : rétrécissement de chaussée, alternat.....

Travaux rue de Mezou Severn : Les travaux de la route dans la rue de Mezou Severn débiteront la semaine du 29 mars.

Rénovation du Village de Vacances : Le projet de rénovation du **Village de Vacances de Mezou Pors** a fait l'objet d'une Demande de Permis d'Aménager. Ce projet sera présenté aux personnes intéressées le **samedi 18 mars au Centre Socioculturel Le Phare (salles 3 & 4) à 9h30 par son promoteur.**

Modification Antenne relais BOUYGUES TELECOM - Garchine : Le dossier d'information relatif à la modification de l'antenne relais BOUYGUES TELECOM située à la Garchine est consultable à l'accueil de la mairie.

La médiathèque sera ouverte le **dimanche 26 mars de 14h à 18h.**

Le logement des jeunes en Pays d'Iroise : Accéder à un logement ou à un hébergement temporaire est de plus en plus difficile pour les jeunes, qu'ils soient travailleurs permanents ou saisonniers, alternants, en formation ou en parcours d'insertion.

Les élus de Pays d'Iroise Communauté ont missionné l'Union régionale pour l'habitat des jeunes (URHAJ) afin de mieux connaître les profils des jeunes du territoire. L'objectif est d'analyser finement les besoins sur le territoire et d'envisager les réponses à apporter dans le cadre de résidences habitat-jeunes, de dispositifs de cohabitation intergénérationnelle... **Jusqu'au 7 avril**, des enquêtes sont lancées pour qualifier les besoins, la première en direction des jeunes (16-30 ans), la seconde vers les employeurs. L'idée est de confronter les besoins de chacun et de faire émerger des solutions. Le questionnaire auprès des jeunes interrogera sur le logement, la mobilité et l'emploi afin d'imaginer avec eux ce qui constituerait le mode d'hébergement le plus adapté. L'autre questionnaire en direction des employeurs aura pour but de recueillir leurs visions sur les mêmes sujets, notamment en ce qui concerne leurs salariés de moins de 30 ans. **Enquête auprès des jeunes : Participez à l'enquête, votre avis nous intéresse !** *Vous avez entre 16 et 30 ans ? Vous habitez sur le Pays d'Iroise ?* Cliquez sur le lien suivant : <https://forms.gle/vW4Uq9cWU4qqJLFU6>. **Enquête auprès des employeurs : Vous êtes chef d'entreprise ? Votre entreprise est installée sur le Pays d'Iroise ?** Cliquez sur le lien suivant : <https://forms.gle/tA1MmwaufiaEDpOH9>

Recensement militaire : Dans votre entourage, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? En vue de permettre sa convocation à la journée défense et citoyenneté, **les filles et garçons né(e)s en Mars 2007 (date anniversaire passée) sont invité(e)s à se faire recenser à la Mairie de Porspoder** muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. L'inscription faite, le jeune se verra remettre une attestation de recensement qui sera nécessaire à la constitution des dossiers de candidature et concours soumis au contrôle de l'autorité.

ANIMATIONS ASSOCIATIVES

L'atelier de calligraphie des Amis de Calès animé par Marie-Jeanne et Michelle aura lieu le **25 mars au Phare de 14h à 17h**. L'écriture pratiquée est la gothique batarde. Débutants et confirmés peuvent intégrer le groupe.

CAP à l'Ouest ! : Mercredi 22 et samedi 25 mars, de 11h à 12h et de 16h à 17h, CAP à l'Ouest ! fête le printemps, à la **médiathèque Pierre Arzel**. Des membres de l'association vous accueilleront pour une distribution de graines de fleurs, de légumes, de fruits, collectées à l'automne. Renseignements : assocapwest@gmail.com.

Vous tricotez ! Venez montrer vos ouvrages finis ou en cours de réalisation, au **salon de « Fils en aiguilles »**, organisé par **CAP à l'Ouest!** les **samedi 29 (14h-18h) et dimanche 30 avril (10h-17h)**, au Phare. Prenez contact avec nous pour échanger à ce sujet au 06.11.19.02.93. Site : <https://capwest.s2.yapla.com/fr/>

Assemblée générale de l'Amicale des Plaisanciers du Port de Melon (APPM) : Tous les adhérents 2022 de l'APPM (Amicale des Plaisanciers du Port de Melon) ainsi que les personnes intéressées, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire de l'APPM le **samedi 25 mars, de 10h à midi à la salle Herri Léon, à Melon**. Les pêcheurs-plaisanciers souhaitant faire partie du conseil d'administration sont invités à se faire connaître auprès du président, Jérôme Cléry ou du secrétaire, Didier Bénêteau. L'assemblée se terminera par, une tombola (réservée aux membres présents) dotée de nombreux lots nautiques, et du traditionnel pot de l'amitié. A bientôt. Le bureau.

Vente de Meringues en forme de trèfles pour la St Patrick à Plourin : Les jeunes de l'association Familles Rurales Jeunes du four organisent une **vente de meringues du mardi 14 au vendredi 31 mars en partenariat avec la pâtisserie "Flo Délices", à Plourin**. Un groupe de 7 adolescents des communes de Lanildut, Plourin, Porspoder, Landunvez et Brélès continuent l'organisation de leur projet de voyage en Irlande, prévu en octobre 2023. Pour réaliser ce voyage les jeunes mettent en place plusieurs autofinancements, dont la vente de meringues en partenariat avec Flo Délices et en vente dans sa pâtisserie : 11 Pl. an Ti Kéar, 29830 Plourin. Les autres autofinancements en cours / à venir : Nichoirs fabriqués par les jeunes (10/15 €, pré-commande : jeunesdufour@gmail.com) ; Lots de plantes cet été, semés par les jeunes avec l'aide de La ferme du Laouen à Pourin. En pré-commande à partir du mois de mai (lots de : tomates cerises, Basilic, maïs pop-corn) ; Une Pizzas "spéciale JDF" en partenariat avec le restaurant Les Cintrés (à la carte ces prochains jours), à Landunvez. Une partie des bénéfices sera reversée aux jeunes pour les soutenir dans la réalisation de leur projet de voyage. Merci d'avance pour votre soutien ! Contact : Coralie Giboz de l'association jeunes du four : jeunesdufour@gmail.com ; 07.72.01.29.31.

Le comité des fêtes de Porspoder organise un cours de fabrication de crêpes le dimanche 26 Mars de 9h à 12h à la salle omnisport. Le matériel et les ingrédients sont fournis. Inscription et renseignements contacter Mick (06.50.41.70.97)

Randonnée Amnesty International le dimanche 2 avril à Porspoder. Parcours balisés de 6, 11, 16 km, sur le thème de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Départs de 9h à 15h. Accueil et inscription à la **salle omnisport de Porspoder**. Vente de crêpes salées et sucrées et boissons. Coût d'inscription 4€ (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans). Exposition, table de presse. Pot de clôture à 17h.

Association La Fabrik des Artistes : les paniers de Kerlomann bio d'Antoine sont de retour, tous les mardis, retrait à La Fabrik des artistes, 123 rue de l'Europe à Porspoder, entre 15h et 18h45. Réservation des paniers Tél : 06.22.59.32.19. Email : Les.jardins.kerlomann@gmail.com. Facebook : <https://www.facebook.com/Kerlomann>.

INFORMATIONS D'AILLEURS

CERCLE DE MAMANS – ADMR du Pays d'Iroise. Inscrivez-vous pour le prochain groupe à Landunvez. Dates : **21, 28 mars et 4 avril**. Renseignements et inscriptions : 02.98.32.60.04 ou par mail : lprigent@admr29pi.org.

Les CPTS Iroise et Brest Santé Océane, le CHU de Brest, les cliniques Pen An Dalar et De l'Iroise ainsi que les associations de patients, organisent un événement afin de parler de la prise en charge des **troubles de l'humeur sur notre territoire**. Ce colloque aura lieu le **jeudi 30 mars de 14h à 17h à l'Espace culturel de St Renan**. Entrée gratuite grand public et professionnels de santé.

Marie-Christine LAINEZ et Gilles MOUNIER, conseillers départementaux du canton, assureront une permanence à la **mairie de Brêlès, le vendredi 14 avril prochain, de 10h30 à 12h**. Pour tout renseignement vous pouvez appeler au 02.98.76.23.86.

URGENT : L'association « **Entraide Plus Iroise** », pour faire face à la demande croissante d'assistance et en particulier de nos aînés, **recherche des bénévoles** pour continuer à assurer ses missions d'entraide de façon pérenne, en toute sérénité : visites à domicile, transports divers, à raison d'une mission par semaine environ. Secteur de Landunvez, Porspoder, Ploudalmézeau et Saint-Renan. Possibilité de déduction fiscale. Contact : Christiane LE GUEN – 06.62.48.76.42.

SPORT

La Translandunvezienne : **Dimanche 19 mars :** Landunvez, RV à 9h ou 10h salle Hortensia. **Mercredi 22 mars :** Landunvez, RV à 9h ou 9h30 salle Hortensia. **Dimanche 26 mars :** Landéda, La Landabérienne (5€), salle Kervigorn (covoiturage à 8h30) ou Landunvez à 9h ou 10h. **Mercredi 29 mars :** Landunvez, RV à 9h ou 9h30 salle Hortensia.

E.S.M.A : **Dimanche 19 mars :** Loisirs contre St-Pabu à 10h.

ETAT-CIVIL

Naissance : Yaëlie BIHAN-POUDEC, 20A Streat Groazoc, née à Brest le 17 février 2023.

PAROISSE

Dimanche 19 mars (4^{ème} Carême) : messe à Porspoder à 10h30. **Dimanche 26 mars (5^{ème} Carême) :** messe à Landunvez à 10h30.

PETITES ANNONCES

● Dame sérieuse prend à son domicile votre **repassage**. Travail soigné et rapide. Contact : 06.60.88.03.21.

● **Plusieurs objets trouvés** (paires de lunettes, vêtements, trottinette...) vous attendent en mairie.

● **Cherche** hangar à proximité de Porspoder pour stationner à l'année mon camping-car de 7m50, moyennant loyer. Contact : 06.20.68.24.91.

● **Stages de dessin pour enfants et adolescents 1^{ère} semaine des vacances de printemps.** Séverine Fain, ancienne élève des Beaux-Arts et diplômée de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs propose des stages de dessin pour enfants et adolescents pendant la première semaine des vacances de printemps. Enfants de 9 à 13 ans : du lundi 17 au mardi 18 avril. Adolescents de 14 à 20 ans : du jeudi 20 au vendredi 27 avril. Contact : 06.09.57.21.10. Informations : <https://www.severinefain.com/cours>.

● **JDL COURTAGE** – Jean-luc Dufour, Courtier en opérations de banque et services de paiement (COBSP), vous accompagne dans vos projets d'achats immobiliers, en nom propre, en société (résidence principale – résidence secondaire – investissement locatif – défiscalisation), rachat de prêts, regroupement de crédits, financements professionnels (création, reprise d'entreprise, achat murs, fonds, création de holding, SCI, SARL...). Pour toute information contactez-moi au 06.30.21.80.45 – jeanluc.dufour@jdl-courtage.fr.